

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1) Nos prestations :

### \*L'hébergement locatif (Mobile home, chalet ou appartement) :

Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'après versement d'un **acompte (30% du montant du séjour + frais de réservation)** sous 14 jours puis du **solde du séjour payable 1 mois avant la date d'arrivée**. Sans règlement de votre part dans les délais prévus, votre séjour sera annulé et les sommes versées seront perdues. Aucune modification n'est possible pendant le mois précédant votre arrivée. Le forfait inclut l'eau, le gaz, l'électricité et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations, et espace aquatique. Les arrivées s'effectuent à **partir de 16 heures** (15h en basse saison). Le départ doit avoir lieu **avant 11 heures**. Il est strictement interdit de fumer dans nos locations.

### A votre arrivée (à partir de 16h en haute saison, 15h en basse saison) :

Une **caution de 150 €** vous sera demandée par chèque ou par empreinte de carte bancaire sur laquelle pourront être déduits les frais occasionnés par des dégradations éventuelles.

### A votre départ (avant 11h) :

Il sera nécessaire de laisser la location dans un état de propreté impeccable. La caution vous sera restituée en fin de séjour. Les dégradations, le matériel manquant ou le ménage si celui-ci n'est pas effectué par vos soins seront facturés et déduits de la caution.

**Choix d'un emplacement précis :** le choix d'un emplacement ne peut être satisfait qu'en fonction de nos possibilités d'accueil lors de votre réservation ou de votre arrivée.

**Les activités annexes :** toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, notamment en raison des conditions climatiques, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

## 2) Réservation

Votre réservation sera considérée comme ferme à la réception de votre contrat de réservation signé et rempli, accompagné d'un acompte s'élevant à 30 % du montant total de votre séjour + les frais de réservation, et éventuellement de la garantie annulation. Les frais de réservation et la garantie annulation sont non remboursables. Mode de paiement acceptés : espèces, chèque, carte bancaire (carte bleue, visa, MasterCard) et chèques vacances. Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement.

## 3) Conditions d'annulation sans assurance (par lettre recommandée ou email)

Pour les locations : (le cachet de la poste faisant foi)

- jusqu' à 90 jours avant la date d'arrivée : acomptes remboursés, sauf les frais de réservation (25€)
- de 90 jours à 30 jours avant la date d'arrivée : acomptes non remboursés
- de 30 jours à 0 jour et non présentation : 100% du montant du séjour non remboursés

COVID 19 : Dans l'hypothèse où des mesures gouvernementales empêcheraient la réalisation de votre séjour (confinement, limitation de déplacement ou interdiction d'accueillir du public) nous nous engageons à vous rembourser les sommes avancées pour votre séjour.

## 4) Garantie Annulation et assurance

Notre partenaire Gritchen Affinity vous propose une assurance Annulation et Interruption optionnelle (cf document joint à ce courrier). Le tarif est de **2.9% du coût du séjour (base + suppléments)**.

Retrouvez les conditions générales d'assurance complètes ici : <https://www.campez-couvert.com/pour-les-particuliers/prendre-connaissance-des-cga/cga/>

A souscrire simultanément à la réservation ou au plus tard au moment du paiement de l'acompte.

## 5) Mineurs

Les mineurs non accompagnés d'un parent ascendant ne sont pas acceptés.

## 6) Animaux

Les animaux sont acceptés dans le camping, à l'exception des chiens de catégorie 1 et 2. Un supplément de 3€ par nuit vous sera facturé pour l'accueil de votre animal. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping. Les animaux ne doivent pas être laissés seuls dans les locations. Il est interdit de les faire monter sur les couvertures fournies par le camping. Un forfait ménage/désinfection pourra être facturé si les locations ne sont pas laissées dans l'état de propreté impeccable.

## 7) Médiation de la consommation

En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : BAYONNE MEDIATION, 32 rue du Hameau, 64200 BIARRITZ ; 06 79 59 83 38 ; formulaire en ligne sur [www.bayonne-mediation.com](http://www.bayonne-mediation.com) .